Consultation des détails des modules

Organisation d'entreprise 4 - FORIF4

| | |
|---|---|
| **Code du module:** | FORIF4 |
| **Unité capitalisable:** | Réseaux informatiques 1 (RESIN1) |
| **Méthodes d'évaluations fixés:** | 2 |
| **Profession:** | Informaticien qualifié |
| **Diplôme / Certificat:** | Diplôme d'aptitude professionnelle |
| **Méthodes d'évaluation:** | Evaluation continue des compétences |

Grille d'évaluation du module en entreprise

1

L'apprenti est en mesure de détecter et de réparer des dysfonctionnements aux niveaux du matériel informatique, du système d'exploitation et des applications de logiciels.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti interprète les messages d'erreurs éventuels.
- L'apprenti procède de manière systématique pour isoler le problème.
- L'apprenti effectue des tests pour exclure différentes composantes.
- L'apprenti réunit des informations en consultant des sources externes (Internet, fournisseur) au sujet d'un problème éventuellement déjà connu.
- Le cas échéant, l'apprenti procède à des patches/à des mises à jour du système d'exploitation.
- L'apprenti installe une nouvelle version.
- L'apprenti applique les mesures de sécurisation indiquées.
- Le cas échéant, l'apprenti enregistre des données spécifiques à l'application.
- L'apprenti documente la solution du problème.

SOCLES

- L'apprenti a détecté les erreurs.
- L'apprenti a expliqué la solution.
- L'apprenti a corrigé les erreurs.
- Le matériel informatique et le système d'exploitation, y compris les applications, fonctionnement de manière irréprochable.

2

L'apprenti est en mesure d'intégrer un ordinateur de poste de travail dans un réseau existant.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti intègre un ordinateur de poste de travail opérationnel dans un réseau existant conformément aux instructions.
- L'apprenti se sert de modes d'emploi.
- L'apprenti configure correctement le poste de travail avec les réglages prédéfinis (IP, DNS, DHCP, etc.).
- L'apprenti procède à différents tests de fonctionnement.

SOCLES

- L'apprenti a identifié les différentes étapes de travail et il a décrit leur utilité.
- L'ordinateur de poste de travail fonctionne correctement au sein du réseau et il est en mesure de communiquer avec d'autres composantes du réseau.

3

L'apprenti est en mesure de gérer des utilisateurs et des autorisations d'utilisateurs au niveau d'une station de travail.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti constitue/gère les utilisateurs et les groupes d'utilisateurs.
- L'apprenti constitue/modifie les autorisations conformément aux instructions.
- L'apprenti efface/bloque des autorisations en respectant la procédure.
- L'apprenti constitue/modifie/efface des profils d'utilisateurs.
- L'apprenti documente ses étapes de travail en appliquant un schéma indiqué.

SOCLES

- Les comptes d'utilisateurs fonctionnement de manière irréprochable.
- L'apprenti a correctement attribué les autorisations pour les ressources.
- L'apprenti a documenté les étapes de travail de manière compétente.

4

L'apprenti est en mesure de rétablir un système d'exploitation et des données d'utilisateur conformément aux indications.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti tient compte des directives spécifiques à l'entreprise.
- L'apprenti identifie la position des données au cours d'un entretien et de l'analyse du disque dur.
- L'apprenti vérifie s'il y a lieu d'effectuer une sauvegarde préalable (du système d'exploitation et/ou des données).
- L'apprenti sélectionne et applique le logiciel approprié pour la récupération.

SOCLES

- L'apprenti a rétabli le système d'exploitation et le système est opérationnel.
- L'ensemble des données des utilisateurs se trouvent à l'endroit souhaité.

5

L'apprenti est en mesure de transmettre des connaissances techniques et des comportements à adopter à un client.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti emploie une terminologie appropriée au contact avec le client, au moment de la présentation de nouveau matériel et de nouveaux logiciels.
- L'apprenti transmet ses informations de manière compréhensible et il accorde du temps au client, par exemple pour la résolution de problèmes.
- L'apprenti adopte une attitude prévenante à l'égard du client.
- L'apprenti manifeste sa disposition à répondre aux questions du client.

SOCLES

- Le client a compris les explications.

6

L'apprenti est en mesure de monter et de connecter du matériel informatique de manière compétente, en tenant compte aspects d'ordre ergonomique.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti assure le câblage d'un l'ordinateur de poste de travail conformément aux instructions.
- L'apprenti pose les câbles de manière compétente.
- L'apprenti assure le câblage des composantes dans un rack, conformément aux indications.
- L'apprenti tient compte des aspects d'ordre ergonomique correspondant à la situation du client: position de l'écran, position de l'imprimante, souris, inclinaison du clavier, etc.

SOCLES

- L'apprenti a effectué le montage et la connexion d'une manière compétente et soignée.
- L'apprenti a nettoyé son poste de travail.
- L'apprenti a mis le matériel spécifique au rebut.
- L'apprenti connaît les exigences d'ordre ergonomique pour un poste de travail.

7

L'apprenti est en mesure de rédiger des rapports d'activité cohérents et complets.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti documente toutes les étapes de travail effectuées de manière compréhensible.
- L'apprenti applique les règles du traitement de texte.
- L'apprenti se sert des outils de correction automatique.

SOCLES

- L'apprenti a expliqué toutes les étapes de travail essentielles de manière compréhensible.
- L'apprenti a formaté la documentation de manière compétente et, dans une large mesure, sans commettre d'erreur.

8

L'apprenti est en mesure de conseiller un client d'une manière polie.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti adopte une attitude respectueuse et polie à l'égard du client (à l'écrit et à l'oral).
- L'apprenti respecte la hiérarchie interne.
- L'apprenti traite les demandes du client de manière compétente.

SOCLES

- Le client était satisfait des conseils.
- L'apprenti s'est exprimé sur un ton poli et respectueux (à l'écrit et à l'oral).

9

L'apprenti est en mesure de rechercher des informations de manière autonome.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti réunit des informations sur Internet au sujet du matériel informatique et des logiciels.
- L'apprenti s'informe au sujet des mises à jour et des tendances récentes.
- L'apprenti consulte des ouvrages spécialisés/des périodiques spécialisés.
- L'apprenti interroge ses collaborateurs.
- L'apprenti s'inscrit sur des forums et il recherche des informations importantes pour son domaine d'activité.
- L'apprenti connaît les termes professionnels courants dans le domaine de l'informatique.
- L'apprenti constitue sa propre base de connaissances.
- L'apprenti utilise les outils de recherche sur Internet.

SOCLES

- L'apprenti a acquis de nouvelles connaissances professionnelles de manière autonome.
- L'apprenti a mentionné des références (livres, périodiques, Internet).